

Le parti, les syndicats et le problème de l'unité ouvrière

Ce texte, paru dans La Vérité du 17 avril 1931, est une réponse aux arguments de Monatte, Dumoulin et de leurs amis ; le groupe dit des 22 ; qui préconisa abstraitement l'unité syndicale.

Ce groupe des 22 avait rédigé une résolution d'unité qu'il pensait présenter aux deux congrès confédéraux :

« Le congrès décide qu'il y a lieu, pour la confédération, de participer à un congrès national de reconstitution de l'unité réunissant tous les syndicats actuellement affiliés à la C.G.T., à la C.G.T.U., à la C.G.T.S.R. et aux groupements autonomes. »

La direction de la C.G.T.U. fit en sorte que le congrès ne se prononce pas sur cette action ; qui recueillit 132 suffrages sur 2.539 au congrès de la C.G.T.

Cette tentative apparût nettement comme une volonté de scission dans la C.G.T.U., au profit de la C.G.T., et Jouhaux transforma la chose à son profit, ouvrant grandes les portes de la C.G.T. aux minoritaires peu nombreux qui quittaient la C.G.T.U. Ce fut une opération politique sans principe, qui aboutit en fait au renforcement des réformistes aux dépens des staliniens, et à l'isolement des révolutionnaires dans la C.G.T.U. Le comité des 22 s'est dissout dans la C.G.T.

Dans cet article, Trotsky distingue la nécessité de l'unité sur des bases politiques saines, dans le cadre de la démocratie ouvrière, l'unité, sur la base d'une lutte, qui ne pourrait que balayer les directions réformistes, et l'unité, mythe abstrait, thème défendu par un groupe qui cache là derrière ses visées politiques de « courtiers suspects qui se nourrissent de la scission comme les vers d'une plaie purulente ».

La question de l'unité des organisations ouvrières n'a pas de solution unique, convenant pour toutes les formes de l'organisation et pour toutes les conditions.

La question se résout le plus catégoriquement pour le Parti. Son indépendance complète est la condition élémentaire de l'action révolutionnaire. Mais même ce principe ne donne pas